

## RÉGATE DE BASSIN N°2

### Bassin nord Nouvelle Aquitaine

## LES PLATES

5B,11 ET 12 Novembre 2022  
LA ROCHELLE PORT NEUF

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

### 1. RÈGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20:00 la veille du jour où il prendra effet.

### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé à l'entrée du club.
- 3.2 Le PC course est situé dans le bureau du club, téléphone : 05 46 43 73 13, email : [voile@lesplates.fr](mailto:voile@lesplates.fr).
- 3.3 Le canal VHF utilisé sera le 72

### 4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au portail du club.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie les signaux de course).
- 5.3 L'affalé de l'aperçu avec un signal sonore signifie : les bateaux sont autorisés à quitter la cale. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue.

### 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

DATE	CLASSE
11 et 12 novembre 2022	Toutes

6.2

DATE	HEURE DU 1 <sup>er</sup> SIGNAL D'AVERTISSEMENT	CLASSES
11/11/2020	15H00	Toutes
12/11/2020	11H00	Toutes

6.3 Le dernier signal d'avertissement ne sera pas fait après 17 h.

6.4 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore quatre minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

CLASSE	PAVILLON
Minime D1	sigle Optimist bleu sur fond blanc
Benjamin D1	sigle Optimist rouge sur fond blanc
Minime et Benjamin D2	pavillon "les plates" blanc sur fond bleu

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

Une flamme numérique sera envoyée sur le mât pavillon du club situé à l'entrée pour définir la zone de course utilisée :

Flamme numérique 1 : zone de course NORD

Flamme numérique 2 : zone de course SUD

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

## 10. MARQUES

Rond D1

DÉPART	PARCOURS	ARRIVÉE
Bouée bâton <b>rouge</b>	Marques 1, 2 3T et 3B: Bouteilles de lait	Bouée bâton <b>verte</b>

Rond D2

DÉPART	PARCOURS	ARRIVÉE
Bouée bâton <b>noire</b>	Marques 1 et 3: Bouées bâton <b>Orange</b> Marque 2: Bouée bâton <b>Rouge</b>	Bouée bâton <b>noire</b>

## 11. LE DÉPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté au vent de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 12. L'ARRIVÉE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau arrivée et le côté au vent de la marque d'arrivée.

## 13. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

13.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

13.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

13.2.1 La RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

13.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

## 14. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

CLASSE	TEMPS CIBLE	TEMPS LIMITE DU PREMIER POUR FINIR
Minimes et Benjamins D1	30 minutes	60 minutes
Minimes et Benjamins D2	25 minutes	50 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5)

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 15 DEMANDES D'INSTRUCTION

- 15.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de courses ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 15.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'accueil du club.
- 15.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans le bureau du club à l'étage. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 15.4 Une liste des bateaux pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

## 16 CLASSEMENT

- 16.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 16.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- (b) Quand trois courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

## 17 RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 17.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place.
- 17.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

## 18 ACCOMPAGNEURS

- 23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## 19 ÉVACUATION DES DÉTRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

## 20 PRIX

Des prix seront distribués en présence des participants

Les prix seront distribués à minima comme suit:

Rond D1 :

3 premiers garçons et 3 premières filles minimales/cadet.

3 premiers garçons et 3 premières filles Benjamins

1<sup>er</sup> garçon et 1<sup>re</sup> fille Poussin

Rond D2 :

3 premiers garçons et 3 premières filles Benjamins

1<sup>er</sup> garçon et 1<sup>re</sup> fille Poussin

Arbitres désignés :

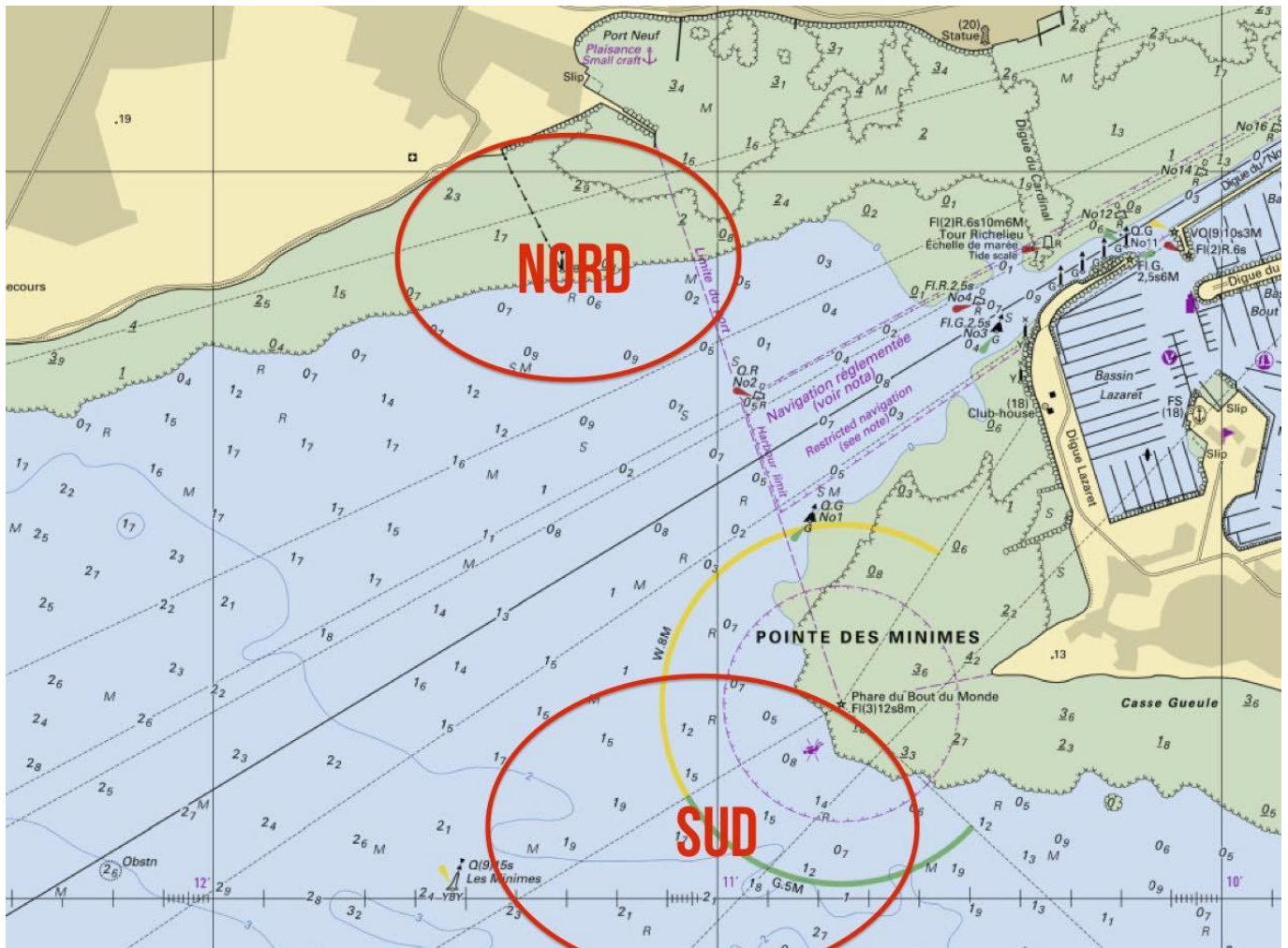
PATRICK HAMARD Président du comité de course D1

ROLAND DESFORGES Président du jury

ROLAND DESFORGES Résultats

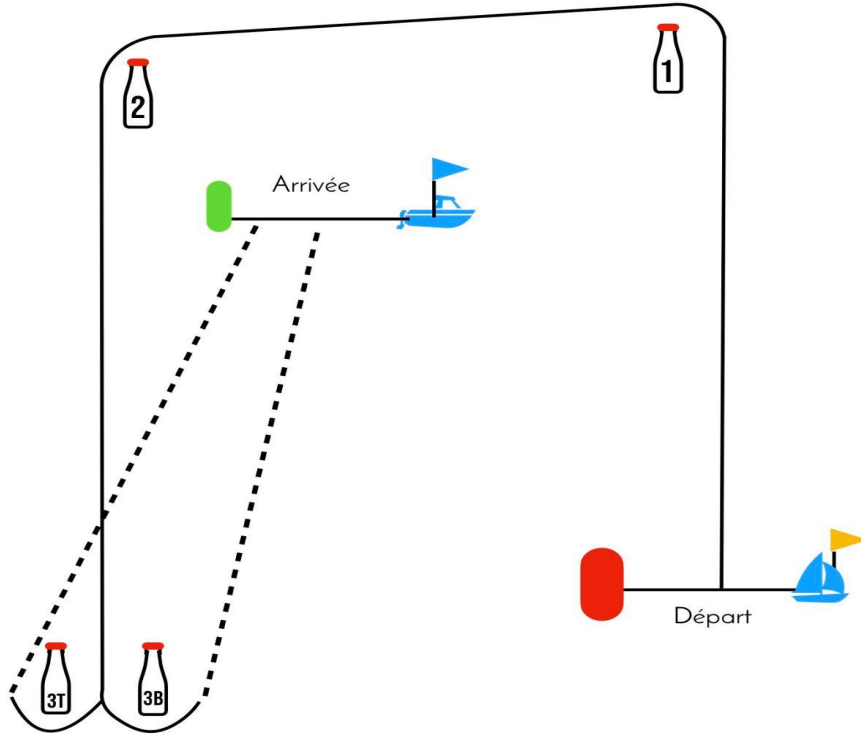
CORRIGAN AURÉLIE Présidente du comité de course D2

## ANNEXE ZONES DE COURSE





# ROND D1



# ROND D2

